

**PLAN PARTICULIER DE
SÉCURITÉ ET DE PROTECTION
DE LA SANTÉ**

**PROJET : FORAGE DIRIGÉ
PUYTHOUCK RTE
IND03**

Maître d'ouvrage :

**RTE LILLE
62 RUE LOUIS DELOS
59709 MARCQ EN BAROEUL**

Maître d'œuvre :

**10 Ter Rue Wathieumetz
62130
SAINT MICHEL SUR TERNOISE
Tel : 03-21-03-20-79
Fax : 03-21-04-67-70
@ : contact@coquart.eu**

**RTE LILLE
62 RUE LOUIS DELOS
59709 MARCQ EN BAROEUL**

Sommaire

	1
INTERVENANTS	3
Médecine du travail pour Coquart E J :	4
Nature des travaux :	5
Planning prévisionnel de réalisation :	5
Effectifs permanents prévus :	5
ORGANISATION GENERALE	6
Documents disponibles sur chantier et/ou au siège de l'entreprise :	6
Modalités de mise en œuvre du PPSPS :	6
Qualifications et habilitations :	6
Liste du matériel mobilisé :	6
Séquence de travail :	7
MESURES GENERALES DE SECURITE	8
Identification des risques et mesures de prévention :	8
Information des salariés :	8
Démarche à suivre en cas d'acciden :	8
SOUS TRAITANTS	11
LISTE DES PIECES JOINTES	12
ANALYSE DES RISQUES :	14
Plan de situation	27
PSP	28
REGLES QUI SAUVENT RTE	30
FDS bentonite	31
Signature des intervenants	31

Diffusion :

DESTINATAIRES	DATE DE LA DIFFUSION
DEKRA	12/02/2026 ET 06/03/2026 ET 10/04/2026

INTERVENANTS

Maître d'ouvrage

RTE « RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE » 62 Rue Louis Delos 59700 MARCQ EN BAROEUL	Mme Anne-Marie REYNARD Directrice Centre D&I	+33 6 11 76 54 16 anne-mary.reynard@rte-france.com
--	---	---

Maître d'œuvre

RTE centre D&I LILLE 62 rue louis Delos 59700 MARCQ EN BAROEUL RTE centre D&I LILLE	Mr Jerome LINO Manager de projets Postes et LS	+33 6 79 65 95 03 jerome.lino@rte-france.com
	Mr Mamadou LO Manager de projets LA	+33 7 60 01 74 14 mamadou.lo@rte-france.com
	Mr Mohammed BEL-GHALA Pilote de projets Concertation Environnement Tiers	+33 6 78 36 48 56 mohammed.belgahla@rte-france.com
	Mr Damien BLOT Chargé d'études Concertation Environnement Tiers	+33 6 59 65 29 32 damien.blot@rte-france.com
	Mr Antoine WOZNIACK Chargé d'études Postes HT	+33 7 63 05 63 79 antoine.wozniack@rte-france.com
	Mr Gery DIVERCHY Chargé d'études Postes BT	+33 7 85 97 51 72 gergy.diverchy@rte-france.com
	Mr Johan RAZI Chargé d'études LS	+33 6 09 82 72 65 johan.razi@rte-france.com
	Mr Clément MOREAU Chargé d'études LS	+33 6 43 66 75 58 clement.moreau@rte-france.com
	Mr Nicolas VERMOTE Chargé d'études LA	+33 6 81 59 81 98 nicolas.vermote@rte-france.com
RTE : GDP GRANDE SYNTHÉ	Mr Bertrand. DUVIVIER Responsable du GdP	+33 3 28 24 84 50 +33 6 76 75 08 51 bertrand.duvivier@rte-france.com
RTE : centre Maintenance GMR ARTOIS	Mme Gwenaëlle GUILLAS RMR Infrastructures	+33 7 62 76 74 56 gwenaëlle.guillas@rte-france.com
Responsable EEL du GMR Artois	Mr Sébastien THELLIEZ Responsable EEL	+33 6 08 75 09 49 sebastien.thelliez@rte-france.com
AEU pour RTE / Décret de 92, entreprise DEKRA Industrial	Mr Alain NGASSA	+33 6 08 04 61 26 alain.ngassa@dekra.com

Coordonnateur SPS

DEKRA Industrial ACT NAT PREV GRANDS PROJETS PARC DE L'ETOILE 2, RUE GALILEE 59760 GRANDE SYNTHE	<u>Titulaire :</u> C : Alain NGASSA R : CYRIL PINSAULT <u>Suppléant :</u> R : ELODIE RAMBERT	03.28.60.11.18 C : 06 08 04 61 28 R : 06 15 95 04 82 alain.ngassa@dekra.com cyril.pinsault@dekra.com elodie.rambert@dekra.com
---	--	--

Organismes institutionnels de la prévention

Intervenants	Représentant	Téléphone Fax Email
--------------	--------------	---------------------------

CARSAT Nord - Picardie

11 Allée Vauban 59662 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX	Me Monique VERHEYDE Contrôleur de sécurité Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail Hauts-de- France Direction de la Santé au Travail Risques Professionnels	03 20 05 60 28 03 20 05 63 40 contactprevention@carsat-nordpicardie.fr MONIQUE.VERHEYDE@carsat-nordpicardie.fr
--	--	--

Inspection du Travail section 01

DDETS du Nord 68 rue des Chantiers de France - BP 26362 - 59385 DUNKERQUE Cedex 01	Me Sylvia TACHEAU - SAMA Unité de contrôle de Dunkerque	03.74.00.63.88 ddets-uc5@nord.gouv.fr
--	--	--

OPPBTP NORD / PAS DE CALAIS

Parc Europe - BAT 10 340, Avenue de la mame 59700 MARCQ EN BAROEUL	Me Catherine BRASME	03 20 52 13 14 03 20 52 64 76 hautsdefrance@oppbtp.fr catherine.brasme@oppbtp.fr
--	---------------------	--

Autres intervenants

Intervenants	Représentant	Téléphone Fax Email
ATLANTIC INGENIERIE	Mr Matthias PERON	07 61 44 45 72 matthias.peron_externe@rte-france.com
ATLANTIC INGENIERIE	Clément VASSEUR (AOI)	+33 7 64 51 04 30 / clement.vasseur_externe@rte-france.com
Mi-GSO	Laurie DESCAMPS (PMO)	+33 6 21 11 85 61 / laurie.descamps_externe@rte-france.com

Entreprise de forage :

COQUART.EU
10 ter rue Wathieumetz
62130 SAINT MICHEL SUR TERNOISE
Tel : 03 21 03 20 79

Conducteur de travaux/ bureau d'étude/ Responsable QSE :

- 1/ PECQUEUR Fabien ☎ : 06 78 17 73 30 / Conducteur de Travaux
3 / TERNOY Thomas ☎ : 06 89 98 14 42 / Bureau d'étude
4/ CANDAELE Alexandre ☎ : 07 56 36 00 13 / Responsable QSE

Médecine du travail pour Coquart EU :

Rue de Canteraine 62130 SAINT POL SUR TERNOISE ☎ : 03.21.03.29.67

Nature des travaux :

Les travaux consistent à la réalisation des travaux de forages dirigés pour la pose de PEHD sur la commune de GRANDE SYNTHÉ.

Planning prévisionnel de réalisation :

La date du début des travaux : mars 2026

La durée totale du chantier y compris période préparatoire : 5 mois

Effectifs permanents prévus :

L'effectif moyen du personnel sur le chantier est de 4-10 personnes.

L'entreprise ne fait pas intervenir de personnel intérimaire, ni de travailleurs étrangers.

Les salariés de l'entreprise ont en leur possession un livret d'habilitation reprenant leurs qualifications (CACES, N1, N2, SST...).

L'effectif est titulaire du passeport OPPBTP.

Aucune surveillance médicale spéciale à prévoir.

ORGANISATION GENERALE

Documents disponibles sur chantier et/ou au siège de l'entreprise :

- PPSPS COQUART EU
- Habilitations diverses du personnel
- VGP du matériel
- Rapport journalier d'activité.
- Fiches d'aptitude médicale.
- ...

Modalités de mise en œuvre du PPSPS :

Les consignes de sécurité ainsi que les évolutions éventuelles des PPSPS seront portées à la connaissance du personnel par le conducteur de travaux Coquart EU. Ces documents seront disponibles sur le chantier et au siège de Coquart EU.

Qualifications et habilitations :

Les postes à tenir requièrent des compétences particulières que seule une longue expérience en forage horizontal dirigé et un système de compagnonnage peuvent apporter.

L'équipe sera composée d'au moins 1 sauveteur secouriste et de personnes titulaires du passeport OPPBTP.

Liste du matériel mobilisé :

Matériel et consommables de travail

- Foreuse D100/140 VERMEER + TRACTO 28N
- Atelier malaxage / recyclage / pompage
- Tiges de forage + outils/ accessoires.
- Bentonite et adjuvants
- Hydrocureur
- Fourgon (transport du personnel)
- Groupe électrogène
- Soudeuses
- Mini pelles
- Poids lourds

Le matériel (mini pelle, bras ampiroll) est contrôlé tout les 6 mois.

Séquence de travail :

La séquence de travail prévue est la suivante :

- Installation
- Forage du trou pilote
- Alésage + Nettoyage 1 passe au minimum (à réitérer si profil du trou non conforme)
- Tirage de la conduite
- Démobilisation.

Base vie : communes sur le site de puythouck :

- Bungalow : table + chaise
- WC
- Vestiaires

MESURES GENERALES DE SECURITE

Identification des risques et mesures de prévention :

Risques liés aux travaux de forage :

Une étude des risques généraux liés aux travaux de forage dirigé est intégrée en annexe de ce document.

Cette étude contient :
La phase et la description des tâches.
Les risques.
Les mesures préventives.

Les travaux de chargement et de déchargement sont interdits à proximité des lignes électriques aériennes.

Lutte contre le bruit :

- ✓ Utilisation d'engins insonorisés et coupures des moteurs dès que possible.
- ✓ Respect des heures de chantier.

Information des salariés :

Conformément à l'article R4512-15 du Code du travail figurant dans le décret n° 92-158 du 20 février 1992, l'information du personnel sur les risques spécifiques liés aux travaux de forage horizontal dirigé sera faite avant le début des travaux et pendant le temps de travail (voir analyse de risque).

Démarche à suivre en cas d'accident :

Cas d'une blessure bénigne :

Les secouristes présents sur le chantier, seront à même d'intervenir sur la victime au biais des moyens matériels entreposés dans la boîte de premier secours présente dans le cantonnement de chantier ou dans les véhicules, et renseignent le registre infirmerie, premier secours.

Liste du matériel de premier secours :

Une trousse de secours est disponible dans les véhicules de chantier, elle comporte :

- Pansements assortis (1 boîte de 20)
- Pansements à découper (1m x 6cm)
- Serviettes imprégnées (1 boîte de 10)
- Compresse de gaz 20x20 cm (1 boîte de 5)
- Tampon compressif 10 cm
- Bande extensible 3m x 5cm
- Bande extensible 3m x 10 cm
- Sparadrap (1 rouleau)
- Couverture de survie
- Pince à échardes
- Ciseaux inox
- Epingle de sûreté (10)
- Notice de 1^{er} secours
- Notice de 1^{er} secours

Appels en cas d'urgence**Secours**

URGENCES (mobile)	112
POMPIERS	18
POLICE SECOURS	17
SAMU	15
Centre anti poison	15

Responsable à prévenir**COQUART.EU :**

1/ PECQUEUR FABIEN 06 78 17 73 30

Coordonnateur SPS :

Cyril PINSAULT
CSPS Niveau 1 Réalisation
Superviseur HSE
Activité Nationale Grands Projets Nord

DEKRA Industrial
2 rue Galilée
59760 GRANDE SYNTHÉ
Tel : +33 (0)6.15.95.04.82

SOUS TRAITANTS

PISTES D'ACCES et PLATE FORME



Kevin CARON
Conducteur de travaux
06 77 55 56 66
k.caron@satn62.fr

SATN
Siège social
03 21 54 46 07
Rue de la chapelle, Zi de Rieux
BP90025 - 62192 LILLERS CEDEX

Soudures PEHD et ARASAGE



MERCE Jean-Louis
Directeur Général

+33 (0)6 07 15 88 56
a.a.m.m@orange.fr
www.2a2m-soudure-pe.fr

1259 Chemin de St Nicolas
82 100 Castelsarrasin France

Fax : +33 (0)9 70 068 669 - Mail Direct : merce.jl@orange.fr
Mail Office : a.a.m.m@wanadoo.fr - Skype : a.a.m.m82

LISTE DES PIECES JOINTES

- Consignes en cas d'accident
- Analyse des risques
- Equipements de protection individuelle
- Plan de situation
- PSP

EN CAS D'ACCIDENT

(A afficher obligatoirement près du téléphone de secours)

Téléphonez au

18 depuis un téléphone fixe

112 depuis un mobile

Et dites :

ICI CHANTIER :

TELEPHONE : Mr ...

PRECISEZ LA NATURE DE L'ACCIDENT

Par exemple : éboulement, chute, asphyxie...

ET LA POSITION DU BLESSE : le blessé est au sol ou dans une fouille.....

ET S'IL Y A NECESSITE DE DEGAGEMENT

SIGNALEZ LE NOMBRE DE BLESSES ET LEUR ETAT

Par exemple : Trois ouvriers blessés dont un qui saigne beaucoup et un qui ne parle pas

FIXER UN POINT DE RENDEZ VOUS

NE PAS RACCROCHER LE PREMIER

Faîtes répéter le message

NUMEROS UTILES POUR L'ENCADREMENT

POMPIERS	18
SAMU	15
POLICE GENDARMERIE	17
CENTRE ANTIPOISON	05 56 96 40 80

ANALYSE DES RISQUES :

Tâches effectuées	Risques prévisibles pour le salarié	Moyens de prévention	Commentaires
Détection des réseaux	-Perturbation électromagnétiques -TMS -Chutes de plain-pied -Accident de la circulation	-Arrêt des recherches si éléments d'imprécisions constatés -Utilisation du système PARATRACK II contre les perturbations électromagnétiques -Appui sur les DICT et DCE -Recherche visuelle des affleurants de réseaux -Appareil étalonné -Répétitivité réduite -Personnel formé -Signalisation -EPI -Baudrier réfléchissant	Risque propre
Localisation des réseaux existants par minage	-Electrisation / électrocution -Zone de détection encombrée / inaccessible -Explosion -Projection	- Envoi des DICT / DT - Détection des câbles avec les dernières technologies existantes. Réalisation de sondages manuels -Marquage piquetage -Opérateurs formés AIPR -Sensibilisation via causerie -Personnel formé	Risque propre
Déplacement sur plateforme	-Chute de hauteur -Chute de plain-pied	- Plateforme stabilisée et entretenue pendant le chantier - Zone de travail maintenue libre de tout obstacle pendant les travaux	Risque propre et exportés

		- Port des EPI : casque, gants, chaussures, bottes de sécurité, combinaison, protections auditives - Information du personnel sur les procédures et manœuvres prévues lors de la journée de travail	
Déchargement des conduites	- Chute d'objet - Manutention d'objet ou matériaux, levage, - Travail dans le périmètre d'un engin lors de manutention et/ ou d'élingages, -Chute de plain-pied -Chute de hauteur -Rencontre avec des éléments contendants	-Utilisation de la passerelle -Utilisation de la perche de tirage des PEHD -Balisage de la zone -Port de casques à proximité EN 397 -Sensibilisation via causerie -Port des EPI adaptés EN 388 -Port des gants de manutention	Risques propres et exportés
Manipulation des éléments : Tiges de forage	-Manipulation d'objets lourds et encombrants -Objet contendants -TMS -Chutes de pièces	-Formation gestes et postures PRAP -Répétitivité faible -Port de charge lourde à deux -Port d'EPI adaptés -Port des gants type EN 388 -Mise à disposition de trousse de secours -Sensibilisation via causerie -Présence d'un SST	Risques propres
Découpe des PEHD	-Rencontre avec des éléments tranchants -Projections	-Ports des EPI anti-coupures type EN388 -Chaussures de sécurité -EPI adaptés	Risques propres

		-Port des lunettes de sécurité -Présence d'un SST	
Soudage des PEHD	-Rencontre avec des éléments à température élevée -Projection -Eléments sous pression	- Utilisation de gants EN 388 -Choisir un endroit correct pour pouvoir bien disposer le tube et la soudeuse - flexible hydraulique en bon état et pas arraché - Mâchoires adaptées - poêle de chauffe - Calage des tubes -Personnel formé -Machine spécifique -Présence d'un SST	Risques propres
Tronçonnage des enrobés	-Projection -Poussières -Diminution de l'acuité auditive -Rencontre avec un appareil contenant -Vibrations -Choc, heurts -Incendie	-Bouchons d'oreilles moulés / adaptés -Lunettes de protection -Personnel qualifié -Mise à disposition de masques FFP3 -Port des EPI adaptés -Sensibilisation du personnel -Présence d'extincteur -Port des chaussures de sécurité -Carter de sécurité sur machine aux endroits tournants -Présence d'un SST	Risques propres et exportés

		-Attendre l'arrêt complet de la lame avant de poser la machine au sol -Aspersions du sol -Réalisation dans une zone clos uniquement	
Terrassement des fouilles en entrée et sortie à l'aide d'une mini-pelle	-Heurt piéton / engins / opérateur -Heurt réseaux existants -Bruit -Renversement machine -Vibrations	-Personnel formé et qualifié (CACES) -Cabine de protection -Port des EPI -Zones balisées -Arrêtés de circulation -Plans technique (DICT / DCE) -Marquage piquetage -ICP -Guidage de l'engin par un opérateur manœuvre -Avertisseur sonore de recul -Sensibilisation sur « le point d'arrêt » et minage manuel en approche de réseau -Grillage avertisseur et connaissance AIPR -Attestation mise hors tension par l'exploitant -Présence d'un SST -Baudrier réfléchissant -Aucune circulation dans la zone d'évolution des engins	Risques propres et exportés

Intervention sur la voie publique	-Heurt avec véhicule -Nuisances sonores	- mise en place d'un balisage conforme en fonction du type de travaux et du type de chaussée -mise en fonctionnement des équipements lumineux de signalisation sur le véhicule - respect des limites de balisage - mise en place d'un homme trafic si nécessaire -Arrêté de circulation disponible -Respect du plan de circulation -Signalisation des accès piétons -Port des baudrier réfléchissants -Présence d'un SST -Prévention auprès du voisinage	Risques propres + importés + exportés
Forage et alésage	-Eléments en rotation -Projection -Bruit -Manutention des tiges de forage -Heurt avec un réseaux -Accouplement / Désaccouplement des outils (à la foreuse) -Accouplement / Désaccouplement des outils (du côté de la conduite)	-Périmètre d'intervention interdit et balisé -Port des EPI anti-bruit -Port du casque avec jugulaire - Ne pas intervenir sur le panier de chargement automatique pendant que la foreuse est en marche. - Suivre les instructions du foreur (c'est le chef de manœuvre) - Ne jamais utiliser la foreuse pour serrer une connexion, mais des clefs appropriées - Information du foreur par radios à chaque étape - Utiliser les gants et protections lors du desserrage	Risques propres et exportés

		-Présence d'un SST -Personnel formé	
Tirage de la conduite	-Activité des deux côtés de la traversée -Coordination de plusieurs engins -Accident de la circulation -Heurt piéton -Projection en sortie de fouille	-Information par radio de part et d'autre de la conduite (entre foreur et pipesider) - Informer le personnel présent du côté de la conduite des risques encourus -Périmètre de sécurité matérialisé	Risques propres et exportés
Utilisation de la bentonite	-Risque de d'inhalation -Risque de contact épidermique	-Mise à disposition des masques FFP3 -Utilisation à l'air libre -Sensibilisation des opérateurs et contrôle du port des masques.	Risques propres
Conduite d'engins et collision engins-engins	-Collision -Retournement -Renversement -Ejection de la machine -Rencontre avec des éléments sous tensions -Rencontre avec des conduites sous pression et réseaux sous tension	-Cabine fermée -Formation AIPR / HFBF et SST -Formation CACES et autorisation de conduite	Risques propres + importés + exportés
Hydrocureur en fouille de sortie	-Réduction de l'acuité auditive -Risque de chute de hauteur -TMS	-Port des EPI adaptés et moulés pour les bouchons d'oreilles -Mise en place des barrières autour de la fouille -Tête aspiratrice guidée	Risques propres + exportés

Hygiène sur chantier	-Tomber malade -Risque épidémique	-Lavage des mains avec du savon régulièrement dans les bases vie et installations prévues à cet effet -Éviter les contacts physiques (distance minimum 1 mètre) quand c'est possible -Fourniture de masques au personnel ainsi que des gants à usage unique jetables en cas de résurgence d'une épidémie -Nettoyer régulièrement les outils communs, des surfaces et des lieux collectifs (tables, poignées...) ainsi que les équipements individuels (téléphone, lunettes, bouchons d'oreilles...).	Risques propres + importés + exportés
Déchets lors de la coupe de PEHD Déchets liés à la boue de forage	-Pollution des sols	-Utiliser le kit anti-pollution -Réaliser une barrière physique en entrée de fouille pour limiter la propagation de la boue de forage -Récupérer ses déchets dans un sac poubelle et les ramener au dépôt pour triage dans les bennes appropriées -Aspiration de la boue de forage et décharge vers filière décharge agréée et filière de valorisation	Risques propres
Risque de noyade	-Travaux à proximité de canal ou rivière	-Mise a disposition d'une bouée avec longe à proximité -Port du gilet de sauvetage	Risques propres + exportés

Arrêt cardio-respiratoire	Arrêt cardiaque	-Mise à disposition d'un défibrilateur -Former le personnel à l'utilisation d'un défibrillateur -Personnel SST	Risques propres + exportés + importés
---------------------------	-----------------	--	---------------------------------------

Descriptions de la tâches inhérentes aux risques importés	Risques importés prévisibles	Moyens de prévention
-Intervention engins	-Collision -Retournement -Renversement -Ejection de la machine -Rencontre avec des éléments sous tensions -Rencontre avec des conduites de gaz	-Chantier clos -Salariés formés aux risques interférant -Accueil sécurité et TOP -Mise en place de barrière Heras -Mise en place d'un homme trafic pour gestion de la co-activité -Extincteur à disposition en cas de départ de feu générant un risque pour nos machines
-Rencontre avec du personnel extérieur / intervenant extérieur	-RPS -Absence de connaissance des risques -EPI non adaptés -Culture sécurité non effective	-Accueil par le chef de chantier ou son back-up du nouvel intervenant qui doit se présenter au barrière Heras de début de chantier COQUART. Explication des risques de l'activité, vérification des EPI. -En cas de RPS, demande d'éloignement et se référer au conducteur de travaux -Intervention en chantier clos
Bruit	-Acuité auditive réduite	-Bouchons d'oreilles moulés
Livraison de matériel	-Collision -Retournement	-Briefing entre les équipes COQUART et équipes intervenantes pour minimiser les risques non

	-Renversement -Ecrasement par du matériel -Absence de connaissance des risques par nos opérateurs	connus / non appréhendés par l'entreprise COQUART -Personnel SST Coquart -Intervention et livraison sur une plateforme stabilisée -Système de point d'arrêt via QR CODE en cas de situation dangereuses constatée
Présence d'animaux	-Morsure -Co-activité avec clients Animale canine -Aboiement	-Chantier clos et barrière heras -Animaux enfermés dans des enclos -Trousse de secours -Salariés SST (Geoffrey Vuylsteck)
Descriptions de la tâches inhérentes aux risques exportés spécifiques	Risques importés prévisibles	Moyens de prévention
Bruit lors de l'utilisation des machines / outils	-Baisse de l'acuité auditive	-Respect des amplitudes légales de travail -Panneau d'affichage à l'entrée du site -Chantier clos -Machines de l'entreprise COQUART conformes aux exigences réglementaires des PIC auditifs -Contrôle VGP des machines -Entretien régulier -Discussion avec le chef de chantier sur place
Intervention engins et rotations véhicules	-Collision -Retournement	-Intervention des véhicules dans une zone clos -Arrêts disponibles

	-Renversement -Ejection de la machine -Rencontre avec des éléments sous tensions -Rencontre avec des conduites sous pression et réseaux sous tension	-Mise en place d'un homme trafic pour gestion des co-activités si nécessaire -Briefing chantier lors du démarrage de la journée -Information des risques du chantier COQUART par le chef de chantier auprès du nouvel intervenant ou de toutes les personnes qui viendraient à entrer dans l'emprise chantier.
Poussières	-Inhalation -Projections oculaires	-Intervention dans une zone close -Mise à disposition de lunettes de chantier pour intervenant dans la zone chantier COQUART -Interdiction d'approcher les zones de préparation bentonite pour les personnes non habilitées -Nettoyage des zones de travail par les chauffeurs hydrocureurs -Aspersion des zones si trop de poussières générées -Limiter à 10km/h la vitesse éviter le soulèvement de poussières.
Noyade	-Risque de noyade en cas de chute dans la fouille d'entrée ou de sortie	-Balisage de la fouille d'entrée -Seul le chef de chantier autorise l'accès à une tierce personne à proximité de la fouille -Accueil sécurisé des personnes -Bottes interdites. Chaussures de sécurité montante recouvrant la cheville uniquement obligatoire.

Equipements de Protection Individuels

Casque

RISQUE

PREVENTION

Choc à la tête dû à:

- Chute d'objet,
- Manutention d'objet ou matériaux, levage,
- Travail dans le périmètre d'un engin lors de manutention et/ ou d'élingages,
- Passage à hauteur réduite.

Port du casque obligatoire :

- Pour tout le personnel (y compris les visiteurs).
 - Pour tous les postes,
- Un casque a une durée de vie limitée, vérifier la date de validité affichée sur le casque.

Chaussures de Sécurité

RISQUE

PREVENTION

- Ecrasement des pieds,
- Entorse
- Chute de plein pied

- Port des chaussures ou bottes de sécurité par tout le personnel.
- Pour tous les postes
- Chaussure montante à lacet et antidérapantes
- Rangement et balisage soigné du chantier

Baudrier réfléchissant

RISQUE

PREVENTION

Heurt avec un véhicule en mouvement (engin de chantier, véhicule au chantier)

- Port obligatoire du baudrier, (orange)
- Signal de recul sur les engins.

Gants de manutention

RISQUE

PREVENTION

- Piqûres, coupures lors de manutention.
- Brûlures, coups, heurts

- Port des gants obligatoires

Lunettes anti projection oculaire

RISQUE

PREVENTION

- Projection sur les yeux (boue, limaille, sable, poussière...)

- Port obligatoire des lunettes

Casque antibruit

RISQUE

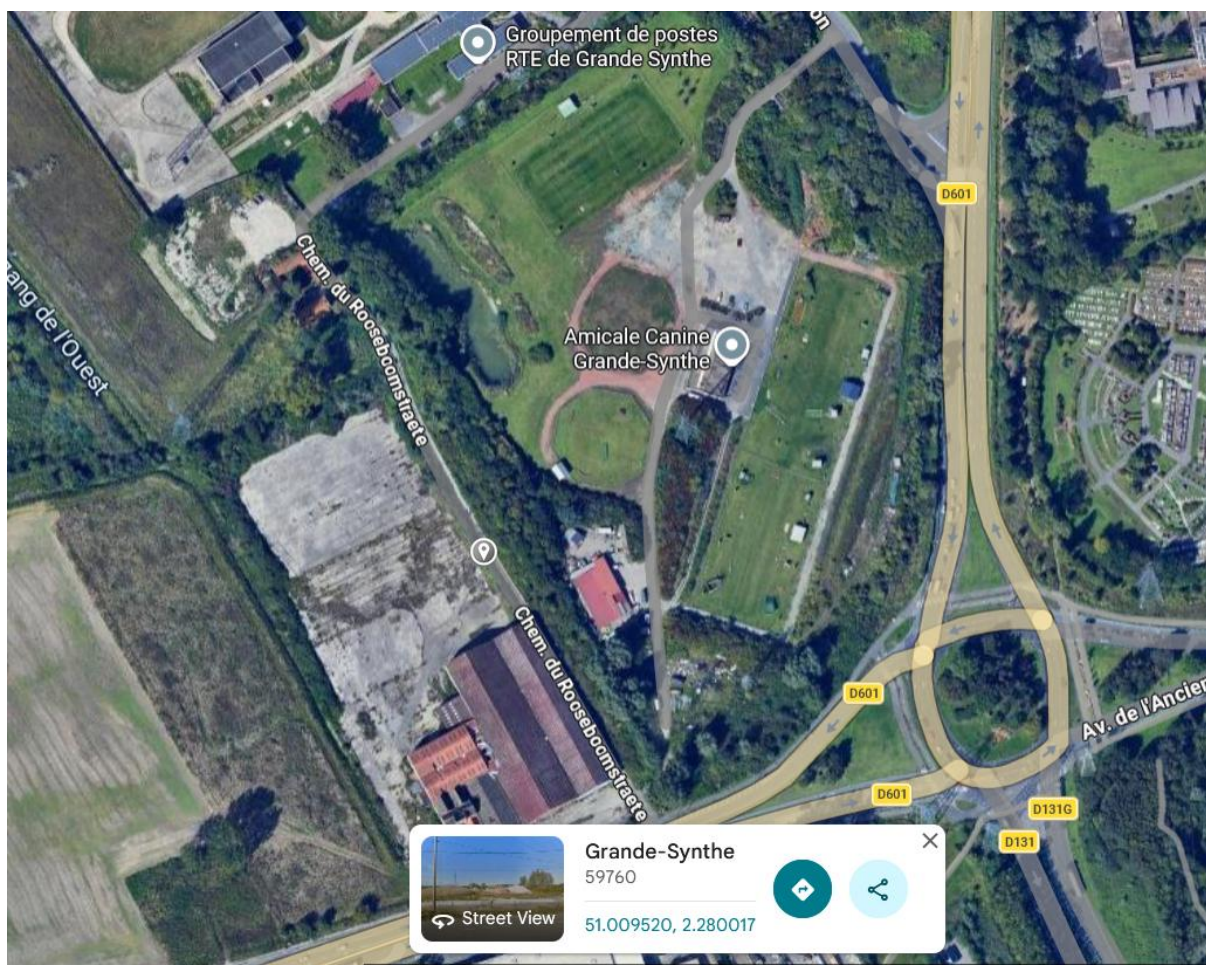
PREVENTION

-Bruit (Supérieur à 85 DB)

- Protection auditive

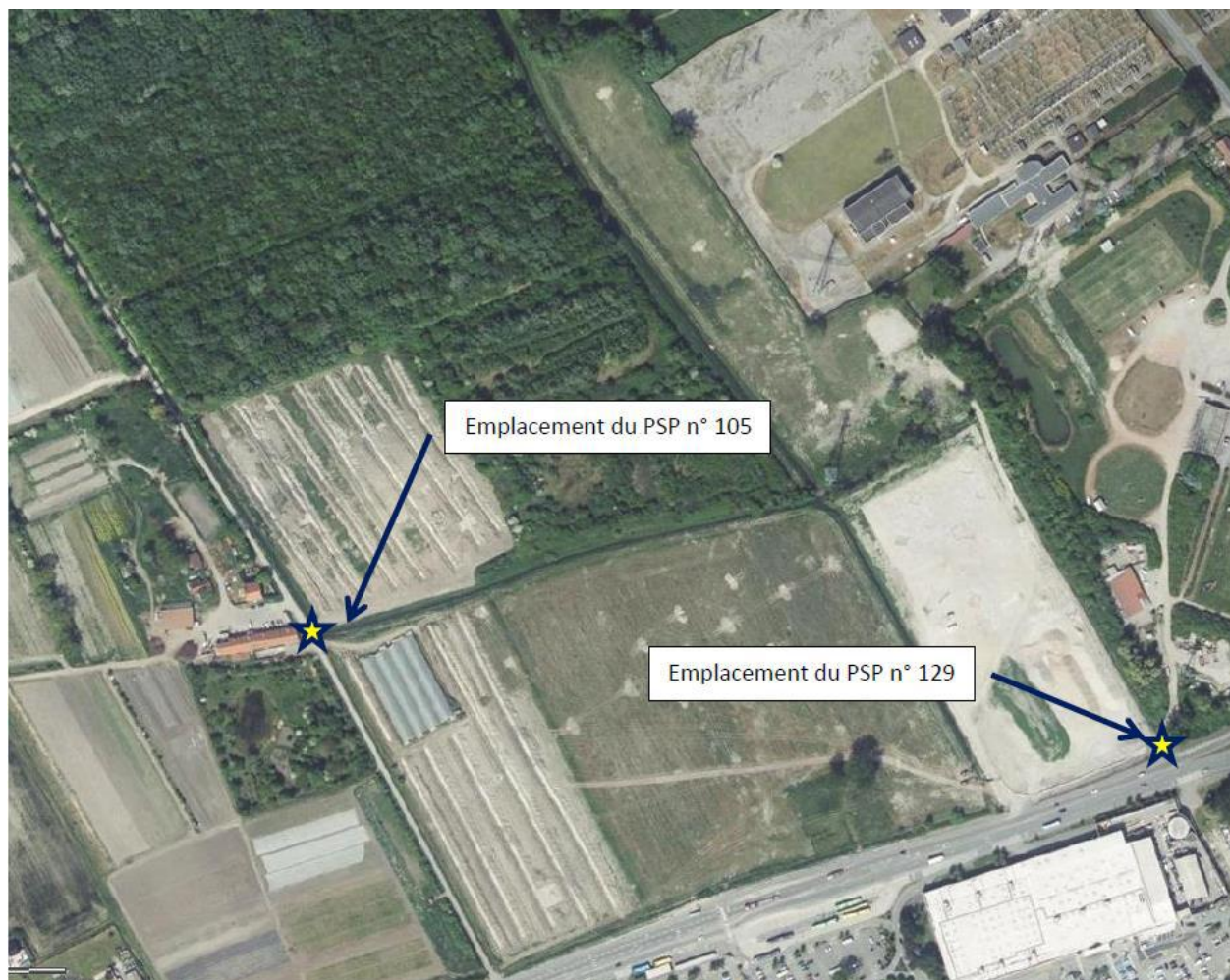
Equipements collectifs	
Eléments sur plateforme de forage	
Moyens de lutte incendie	
RISQUE	PREVENTION
- Risque incendiaire mécanique	- Mettre à disposition un extincteur à la base vie - Mettre à disposition un extincteur par poids lourd et par véhicule - Mettre à disposition un extincteur à l'atelier de forage au puits d'entrée.
Trousse de premiers secours	
RISQUE	PREVENTION
Brûlure, coupure et projection...:	- Former le personnel aux premiers secours et premier soin (SST). - Mettre à disposition une trousse de secours. - Vérifier son contenu, et remplacer ci-nécessaire les produits périmés ou manquants. - Remplir la fiche de « remontée passage infirmerie »
Défibrillateur	
RISQUE	PREVENTION
- Arrêt cardio-respiratoire	- Mettre à disposition un défibrillateur sur site de travail. - Former le personnel à l'utilisation d'un défibrillateur. - Former le personnel aux premiers secours – SST.

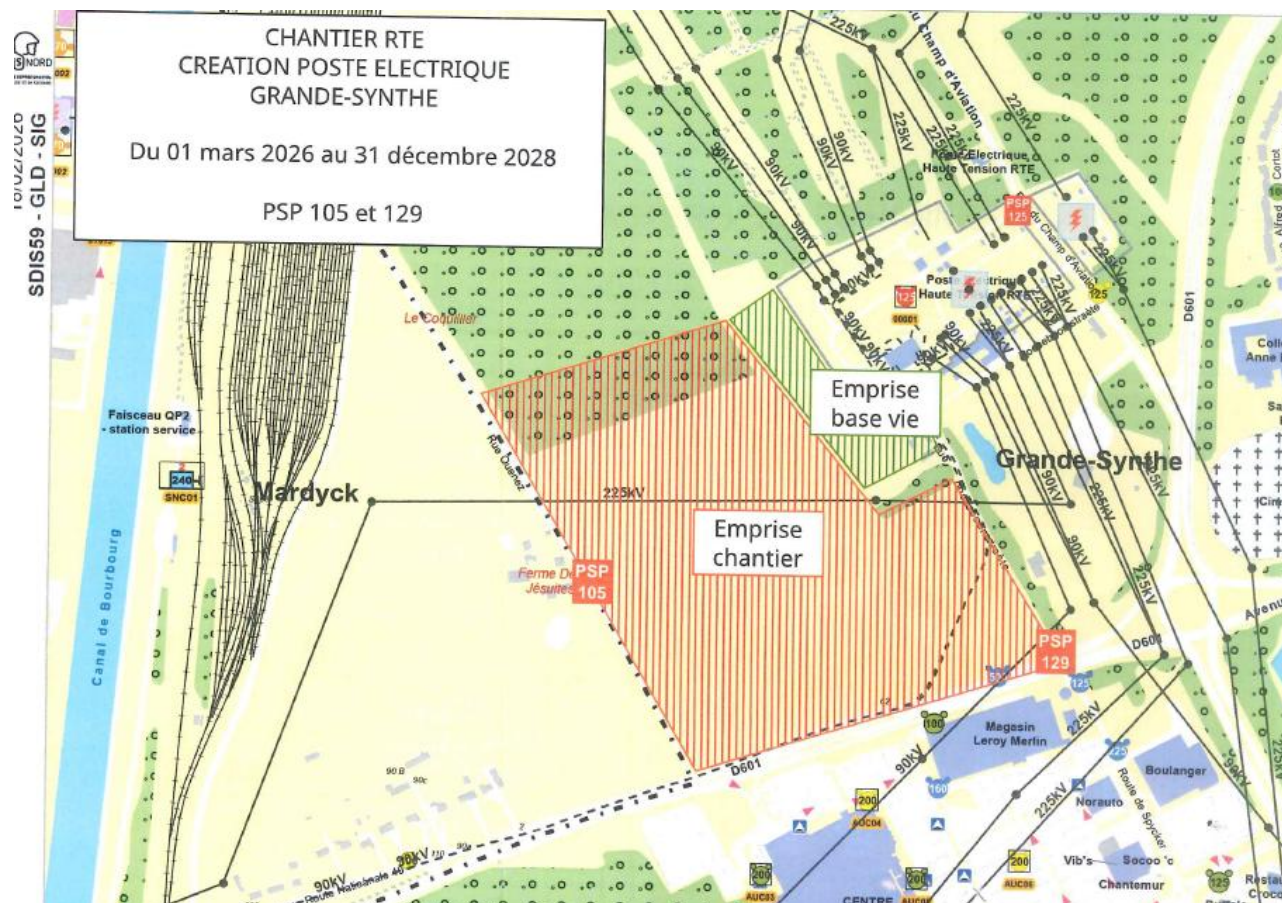
Plan de situation



PSP

PLATEFORME ENTREE FORAGE PSP129



PSP ENTREE FORAGE**PSP N129 : ENTREE SITE DE PUYTHOUCK****PSP SORTIE FORAGE****PSP : AMICALE CANINE 138 RUE DU CHAMP D'AVIATION 59760 GRANDE SYNTHE**

REGLES QUI SAUVENT RTE



Pour la sécurité de tous,
j'applique les règles qui sauvent !



Electrocution

Je vérifie l'absence de tension (VAT nominale en HT et VAT en BT) avant tout travail sous consignation



Coupure

Je respecte les consignes d'utilisation des disques et tronçonneuses



Electrocution

Je m'assure d'être protégé par la (ou les) MALT-CC lors d'un travail sous consignation Haute Tension



Anoxie / Asphyxie

Je contrôle l'atmosphère avant et pendant une intervention dans les galeries et tunnels



Chute de hauteur

Je m'assure en permanence de la continuité de mon Assujettissement en l'absence de protection collective



Ensevelissement

Je descends uniquement dans une fouille sécurisée



Accident de la route

Je ne manipule pas mon téléphone au volant d'un engin ou véhicule



Noyade

Je respecte les consignes de l'officier de transfert et je porte un gilet de sauvetage lors d'un transfert en mer



Ecrasement

Je guide la charge à distance et, en phase de positionnement, je pose mes mains hors des zones d'écrasement/pincement



Blessure aggravée

Je respecte les protections collectives et je porte mes EPI



Pression

Je vérifie l'absence d'énergie pression avant d'ouvrir un circuit sous pression



**LES REGLES
QUI SAUVENT**

FDS bentonite

Annexes

Signature des intervenants

Les signataires reconnaissent avoir pris consciences des risques inhérents à leur activité.

Nom	Prénom	Entreprise	Fonction

REVISION		REDACTION		VERIFICATION		VALIDATION	
N°	REFERENCE	DATE	VISA	DATE	VISA	DATE	VISA
1	PPSPS REV0	12/02/2026	F.P	12/02/2026	F.P	12/02/2026	F.C
2	PPSPS REV1	06/03/2026	F.P	06/03/2026	F.P	06/03/2026	F.C
3	PPSPS REV2	10/04/2026	F.P	10/04/2026	F.P	10/04/2026	F.C